

## Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

### Q30c. Vous arrive-t-il d'être de garde pendant des périodes continues de 24 heures où vous participez aux soins directs aux patients?

		Médecins de famille			Tous les MFs
		CCMF n=3777 N=11320	non-CCMF n=2886 N=8581	CCMF(MU)* n=246 N=785	Total n=6663 N=19900
		%	%	%	%
A participé aux soins direct aux patients pendant des périodes de garde continues de 24 heures	Oui	37,8%	41,4%	31,3%	39,4%
	Non	58,4%	54,3%	65,7%	56,6%
	NR	3,8%	4,3%	3,1%	4,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Notes :

Comprend seulement les répondants ayant indiqué qu'ils participaient à un système de garde.

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

\*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois. L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N).

D'autres détails disponibles à [www.nationalphysiciansurvey.ca](http://www.nationalphysiciansurvey.ca).

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenu une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

## Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

**Q30c. Après avoir passé une période continue de 24 heures de garde où vous participez aux soins directs aux patients, vous demande-t-on de dispenser des soins directs aux patients immédiatement après ces périodes de 24 heures?**

		Médecins de famille			Tous les MFs
		CCMF n=1419 N=4277	non-CCMF n=1184 N=3555	CCMF(MU)* n=76 N=246	Total n=2603 N=7832
		%	%	%	%
Tenu de dispenser des soins directs aux patients immédiatement après ces périodes de 24 heures	Oui	82,3%	80,7%	74,1%	81,6%
	Non	14,5%	15,6%	21,0%	15,0%
	NR	3,3%	3,8%	4,9%	3,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**Notes :**

Comprend seulement les répondants ayant indiqué qu'ils étaient de garde pendant des périodes continues de 24 heures où ils participaient aux soins directs aux patients.

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

\*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois. L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N).

D'autres détails disponibles à [www.nationalphysiciansurvey.ca](http://www.nationalphysiciansurvey.ca).

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenu une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.